

Ecrit par le 3 février 2026

APS solidarité : Intermarché de Pernes-les-Fontaines remet des fauteuils roulants recyclés à l'Office de tourisme



Le [Plan Bécane](#) du fonds de dotation [APS Solidarité](#) donne une seconde vie à des fauteuils roulants en revalorisant des fauteuils inutilisés pour les mettre gratuitement à disposition d'associations, d'établissements recevant du public ou d'événements qui souhaitent favoriser l'inclusion et l'accès à tout pour tous.

Les 10 salariés en insertion professionnelle de l'Association ATOL [ACI - Jette pas mon fauteuil](#) à Châteaurenard remettent d'aplomb les fauteuils un peu fatigués. Ces 11 bécanes recyclées sont ensuite mises à disposition des acteurs du territoire : l'Epicerie solidaire [Anatoth](#) à Pernes, le [CCAS à Pernes](#), l'office de tourisme à Pernes, le centre de vaccination Covid 19 de la [Ville de](#)

Ecrit par le 3 février 2026

Chateaurenard. Mais également pour les projets pédagogiques du collège Simone Veil : le club techno et la mini-entreprise Recycl Handy. Cette opération est rendue possible grâce à la générosité des mécènes dont Intermarché Pernes-les-Fontaines. Audrey Nitard, PDG d'Intermarché Pernes-les-Fontaines a souhaité s'engager dans cette chaîne de solidarité locale et durable.

Economie circulaire et insertion

La participation d'Intermarché Pernes-les-Fontaines a des impacts positifs sur trois volets : l'économie circulaire, l'insertion professionnelle et l'inclusion des personnes vulnérables. « Notre objectif est de sortir les personnes fatigables de leur isolement et promouvoir un usage temporaire des B-canettes : fauteuil un jour, pas fauteuil toujours. »

« Eviter que des personnes en perte d'autonomie s'interdisent des activités. »

Pour L'office du tourisme : « l'objectif est de généraliser le dispositif que l'on croise fréquemment dans les musées. Aujourd'hui de nombreux musées sont équipés de fauteuils si les visiteurs sont fatigués. De la même manière pour les visiteurs de Pernes: la finalité est d'éviter que des personnes en perte d'autonomie s'interdisent des activités. Cela permet également de créer du lien social en réintégrant nos ainés dans ces activités. »

Pour le CCAS : « en mettant une Bécane à disposition des activités et des intervenants du CCAS comme les aides à domicile, on souhaite faciliter l'accès à des activités mises de côté à cause de la potentielle fatigue. »

Pernes-les-Fontaines, Max Raspail et Myriam Silem ambitionnent un territoire pépite, humain et solidaire

Ecrit par le 3 février 2026



Max Raspail, maire de Blauvac, conseiller départemental sortant et Myriam Silem, conseillère municipale à Saint-Didier se présentent aux élections départementales les 20 et 27 juin prochains sur le canton rural de Pernes-les-Fontaines. Leur slogan ? 'Pour un Vaucluse uni, de la parole aux actes'. Leurs suppléants sont Frédéric Rouet, maire de Villes-sur-Auzon et Sandrine Raymond maire de Saint-Pierre-de-Vassols.

Une figure locale

Max Raspail, agriculteur à la retraite, est l'homme de terrain qui défend la ruralité. Maire PS (Parti socialiste) de Blauvac (520 âmes) depuis 1995, président de la Communauté de communes Ventoux-Sud (depuis 2014), Conseiller départemental depuis 2004 et président du Syndicat d'électrification de Vaucluse (Sev, depuis 2012), c'est un vieux briscard de la politique bien connu de tous pour sa voix de stentor et des prises de position aussi fermes qu'invariablement de gauche.

Créer de la richesse

Pour Myriam Silem «La priorité est de mettre en avant le Vaucluse, ses richesses naturelles, pour les habitants du Vaucluse, sortir de la crise de la Covid-19 et vivre décemment.» Quant à Max Raspail, il se félicite d'avoir mis en place les marchés du soir et le dispositif 'Agrilocal' -la plateforme internet- qui met en relation les producteurs locaux et les acheteurs publics de la restauration collective (hôpitaux,

Ecrit par le 3 février 2026

maisons de retraite, établissements scolaires). Le Conseiller départemental insiste sur le fait de diversifier l'agriculture des territoires pour un retour à l'emploi, seul moyen de faire baisser le nombre de bénéficiaires au RSA (Ndlr : Revenu de solidarité active qui sont au nombre de 16 781 en Vaucluse). Sa plus grande frustration ? N'avoir pas pu faire aboutir le contournement Sud du Marché gare de Carpentras qui devait arriver entre Mazan et Mormoiron, pour désenclaver le Pays de Sault. «Le projet était estimé à 35M€, nous avions lancé la DUP (Déclaration d'utilité publique) et puis il y a eu d'autres priorités...»

Le numérique

«Le développement numérique du territoire a commencé avec Michel Baillet (Conseiller départemental) en 2004, se remémore Max Raspail, en 2011 nous avons travaillé sur le déploiement de la fibre, à la fin de cette année tout le département sera opérationnel, y compris les zones rurales sur lesquelles nous avons été particulièrement actifs, là où opérateurs traditionnels ne vont pas. Cela a pris du temps car les financements, issus de l'Etat, de la Région, du Département et des Communautés de communes sont considérables.»

Irrigation

«J'ai beaucoup travaillé sur l'irrigation, a précisé l'ancien agriculteur. Qui aurait pensé qu'elle arriverait au-dessus de Sainte-Colombe à Bédoin, au pied du Mont-Ventoux, en passant par le virage de Saint-Estève où un réservoir a été créé. Si nous n'avions pas travaillé sur l'irrigation, avec le [Canal de Provence](#), nous n'aurions plus d'agriculture. Venasque, Malemort, Mazan, Méthamis, nous avons réalisé ce même procédé partout où la demande a été faite. Actuellement, nous travaillons sur le renforcement du réseau d'eau potable sur le plateau d'Albion qui a intégré le Contrat d'avenir, Plan Etat-Région. L'opération commence à partir de Cheval-blanc via la Départementale 100, pour rallier Saint-Saturnin par Apt afin d'alimenter l'eau du plateau qui est déficitaire.»

Le point

«Nous avons vécu la première phase de décentralisation où l'on a aidé les communes à maintenir leurs projets. Puis le Département a récupéré les collèges et les routes départementales avec le transfert des agents puis il a fallu rénover les anciens collèges, construire les nouveaux, s'occuper des routes. Les travaux sur les collèges de notre canton ont été effectués et les établissements, aujourd'hui, sont en meilleurs état qu'il y a 20 ans, cela est aussi vrai pour les routes. Je me souviens du Pont de l'Europe qui a été transféré avec l'urgence d'intervenir à hauteur de 7M€ pour conforter le tablier et mettre le pont en sécurité. Bien sûr, il reste des routes à faire, des pistes cyclables à sécuriser.»

Ils ont dit

«Max Raspail a été un de mes premiers soutiens, se souvient, Frédéric Rouet, maire de Villes-sur-Auzon et suppléant de l'édile. J'ai été séduit par son dynamisme à défendre la ruralité. Les petits villages fourmillent de projets qui ne seraient pas réalisés sans l'aide du Département. Un exemple ? Nous

Ecrit par le 3 février 2026

n'avons pas bénéficié de l'aide de l'ARS (Agence régionale de santé) pour construire notre cabinet médical qui accueillera deux médecins. C'est la contractualisation avec le Département et son financement à hauteur de 70%, qui a nous permis de mener à bien le projet. Un maire doit faire face à de nombreuses problématiques alors, nous apprécions de pouvoir échanger entre élus pour trouver des solutions et actionner les leviers les plus pertinents.»

Distinguer les rouages administratifs

«Nous avons à traduire, à expliquer aux gens comment les institutions fonctionnent, observe Sandrine Raymond, ancien cadre territorial et suppléante de Myriam Silem, et ça n'est pas facile à comprendre. Alors nous expliquons en toute transparence comment fonctionnent les rouages. L'action du Département est très importante mais les usagers ne perçoivent peut-être pas l'impact de cette collectivité de proximité.»

Travailler les sujets transversaux

«Max Raspail a toujours travaillé pour la proximité relève Myriam Silem, conseillère municipale à Saint-Didier et binôme du Conseiller départemental sortant. Il nous conseille et nous soutient et ça n'est pas de la communication. A chaque fois c'est du concret, de l'action. Nous avons le Ventoux, le Tour de France, des touristes... mais pas de pistes cyclables ? Alors nous allons en concevoir. Pourquoi ? Parce que tous les sujets sont transverses. Notre souhait est aussi d'enrichir le Vaucluse pour que les habitants se sentent mieux et vivent plus correctement. L'isolement des personnes âgées en ruralité est aussi un problème. Nous devons travailler sur tous les sujets à la fois pour ne pas entretenir de lacunes et empêcher ainsi, dans le temps, de faire aboutir des projets.»

Le plus important ?

«Faire avancer tous les projets ensemble. En discutant longuement avec des associations sportives, nous nous sommes rendu compte que le décrochage scolaire au collège était une réalité à laquelle nous devons nous atteler pour, justement, le contrer. Nous pensons associer l'aide au devoir avec le sport. Les déplacements des parents pour les enfants impactent aussi profondément la carrière de la maman puisque c'est souvent elle qui est dévolue à ces tâches. Notre rôle ? Soutenir les enfants en faisant la promotion du sport, des activités culturelles. Un autre sujet ? La mobilité qui est à réfléchir avec tous les acteurs comme la Région, le Département, les intercos, les communes, les assos, afin de mieux mailler le territoire rural. Un exemple ? 4,5 km séparent Saint-Didier de Pernes-les-Fontaines où se déroulent les activités culturelles et sportives mais pour rallier cette dernière, hors bus scolaire, il faut se rendre en transport en commun à Carpentras, alors il n'y a pas d'autre choix que d'arrêter de travailler pour y conduire, en voiture, ses enfants. Mon souhait ? Examiner les projets les plus transversaux à plusieurs domaines pour accroître l'efficacité de l'action.»

Ecrit par le 3 février 2026



De gauche à droite : Sandrine Raymond, Max Raspail, Myriam Silem et Frédéric Rouet 'Pour un Vaucluse uni de la parole aux actes !'

S'occuper de la jeunesse

«Le Département a été, à un moment donné, pas riche mais relativement aisé, analyse Max Raspail, mais à cette époque on ne s'est pas particulièrement occupé de notre jeunesse, c'est ainsi que l'on accuse du retard et que l'on se retrouve dans une situation de pauvreté. Au niveau de l'Interco ? On a construit trois crèches, créé un espace pour les jeunes sur le pays de Sault, bientôt il y en aura un à Mormoiron. Nous essayons de trouver un attrait pour les familles, pour que les enfants trouvent un milieu équilibré. Egalement, dans le canton, nous avons créé deux maisons France services (aide à la mise en relation des usagers avec les services publics). Le département est profondément rural, il nous faut l'équiper pour que les habitants y trouvent tout ce dont ils ont besoin. Il y a trop de pépites qui dorment.»

Ce qui fait la différence ?

«Ce qui fait la différence avec les autres candidats ? Justement de ne pas faire de politique car, dans tous les mandats que j'ai menés, je n'en n'ai jamais fait assure Max Raspail. Mon crédo ? La connaissance du

Ecrit par le 3 février 2026

territoire. Quelle est la liste de quatre personnes dont trois sont maires en dehors de la nôtre ? Nous avons la proximité et la compétence. L'enjeu ? C'est l'après crise-sanitaire. L'abstention ? Dans le monde rural, en principe, les gens se déplacent même s'il y en aura un peu. Mes relations avec le Département ? Je m'entends bien avec le président Maurice Chabert et avec tous les conseillers, nos valeurs ? Elles peuvent être différentes à un moment donné. Ce qui prime ? L'intérêt d'un territoire uni.»

Feuille de route

Au chapitre du territoire, Max Raspail et son équipe promeuvent la création de Maisons médicales ; appellent à un Plan de rénovation pour les logements aidés et la construction de petites structures mixtes : logement social et accession à la propriété ; et à l'aboutissement de l'installation du haut débit.

Le bénéfice de l'âge est-il un atout pour les élections?

«Cela peut arriver, mais franchement ça n'est pas mon souhait soupire en fin stratège le maire de Blauvac. Ce que je veux ? Une majorité solide avec une personne plus jeune que moi pour mener à bien les missions du Département. Si cela devait se produire je travaillerais pour l'intérêt du territoire. On doit aussi savoir passer le relai et accompagner les jeunes enthousiastes pour leur transmettre cette belle maison qu'est le Département.»

Qualité de la vie, ruralité, environnement et économie

L'équipe veut sortir de ses cartons des projets d'équipements des communes, relancer le commerce et l'artisanat local, soutenir les entrepreneurs locaux, les exploitants agricoles dont l'installation des jeunes ; créer une irrigation économique en eau ; favoriser les circuits courts en restauration collective ; explorer les énergies nouvelles ; valoriser et protéger le patrimoine, même non classé et particulièrement le patrimoine naturel cela passera par la matérialisation de pistes cyclables ; le soutien de pratiques sportives et de pleine nature avec une mise avant du Parc naturel régional du Ventoux.

Education & solidarité

Le Conseiller départemental veut lutter contre le décrochage scolaire et, dans ce sens, reste sensible à l'implication des élèves dans des initiatives innovantes et environnementales ; il veut favoriser l'accès au sport, aux activités artistiques et périscolaires. De même, l'aide sociale à l'enfance ; à la scolarisation, à l'insertion, à l'emploi, au logement ; la lutte contre l'isolement des personnes âgées à domicile restent les thèmes majeurs de sa campagne.

Dans le détail

Max Raspail, 72 ans, est agriculteur à la retraite. Il est maire de Blauvac et Conseiller départemental sortant. Myriam Silem est avocate (Droit des sociétés, immobilier, commercial, des affaires et de la concurrence) à Pernes-les-Fontaines et conseillère municipale à Saint-Didier. Les suppléants sont Frédéric Rouet, maire de Villes-sur-Auzon, propriétaire de chambres d'hôtes. Il a obtenu le label 'Capitale

Ecrit par le 3 février 2026

régionale de la biodiversité' pour la ville en 2019. Sandrine Raymond a été cadre dans l'administration territoriale et élue maire de Saint-Pierre-de-Vassols en 2020.

Les 21 communes du canton de Pernes-les-Fontaines

Aurel, Le Beaucet, Bédoin, Blauvac, Crillon-le-Brave, Flassan, Malemort-du-Comtat, Mazan, Méthamis, Modène, Monieux, Mormoiron, Pernes-les-Fontaines, la Roque-sur-Pernes, Saint-Christol, Saint-Didier, Saint-Pierre-de-Vassols, Saint-Trinit, Sault, Venasque et Villes-sur-Auzon. Le Département de Vaucluse compte 17 cantons.

Les autres candidats du canton de Pernes-les-Fontaines

Patrice Aubert et Audrey Raynaud BC-LR (binôme Les Républicains) ; Laurent Comtat et Laurène Guittet BC-DVD (Binôme Divers-Droite) ; Georges Michel et Catherine Rimbert BC-RN (Binôme Rassemblement National) et Myriam Macaire et Bruno verdi BC-Com (Binôme Parti Communiste Français).

Les résultats de 2015

Au second tour, Julien Langard et Caroline Lopez du Rassemblement National avaient obtenu 7 382 voix (46,92%) tandis que Gisèle Brun et Max Raspail (Parti socialiste) avaient obtenu 8 350 voix (53,08%) sur 26 713 inscrits.

Au 1^{er} tour Julien Langard et Caroline Lopez pour le Rassemblement National avaient obtenu 5 802 voix (37,23%) ; François Pantagène et Michèle Sorbier 4 162 voix (26,70%) et Gisèle Brun et Max Raspail 5 622 voix (36,07%).

5 villes vauclusiennes dans le classement des 10 villes les plus réservées par les internautes

Ecrit par le 3 février 2026



Bien décidés à redécouvrir le patrimoine français, les touristes envisagent des séjours dans tout l'hexagone cet été. Le site de location de particulier à particulier PAP vacances a analysé 334 412 demandes de clients pour les mois de juillet et d'août, 10 villes et villages tirent leur épingle du jeu. « Les réservations dans les petits villages de campagne ont augmenté de 5% depuis 2019 », révélait Corinne Jolly, présidente de la plateforme, lors d'un point presse le 3 juin. Les villages du Vaucluse ont le vent en poupe : Mondragon figure à la 10e place du classement, Pernes-les-Fontaines est 8e, Vaison-la-Romaine 6e, l'Isle-sur-la-Sorgue rafle la deuxième place du podium, et sans surprise, Gordes est numéro 1 !

L.M.

Ecrit par le 3 février 2026

Pernes-les-Fontaines : 'Les jardins de Solène' décrochent un grand prix



L'appel à projet 'Vivre et consommer local' organisé par 'Le village by Crédit Agricole Alpes Provence' vient de se conclure avec les pitchs des 15 startups pré-sélectionnées. Solène Espitalie est l'une des deux lauréats et remporte ainsi le grand prix des caisses locales avec Les Jardins de Solène.

Le jury présidé par Daniel Jaussaud et Jérôme Lebon, composé d'élus des caisses locales, de dirigeants, d'experts en innovation et de journalistes, a délibéré. Solène Espitalie figure dans le duo des grands lauréats, aux côtés de NepTech (Aix-en-Provence), qui décroche le grand prix 'Caap innov éco'. 5 autres startups ont été désignées éligibles à un prêt d'honneur: Cearitis, Les alchimistes, Tut Tut France, Birds for change et Kid'venture.

Ecrit par le 3 février 2026

Les Jardins de Solène, c'est un écosystème inclusif et durable qui lutte contre le gaspillage alimentaire et crée un modèle zéro déchet, où le soutien aux producteurs locaux est primordial et où l'innovation est sans cesse développée. [Solène Espitalié](#), ingénierie en agriculture spécialisée dans le marketing et le développement commercial a créé les 'Jardins de Solène' en 2017, à Pernes-les-Fontaines. «J'ai imaginé mon projet en 2014, relate la fondatrice. Aujourd'hui 12 collaborateurs dont 8 en situation de handicap, y œuvrent. Leur mission ? Collecter des légumes hors calibres auprès des agriculteurs et les préparer pour ensuite les proposer à la restauration collective. En fait, j'insiste bien sur le fait que nous achetons des légumes moches aux agriculteurs locaux.»

Pour rappel, Le [Village by CA Alpes Provence](#) est un accélérateur de [startups](#), installé à thecamp à Aix-en-Provence. Portés par les Caisse régionales de Crédit Agricole, les 37 Villages dynamisent l'économie des territoires par leur soutien local à l'innovation. Reliés entre eux, ils multiplient les opportunités de business pour toutes les parties prenantes.

(Vidéo) Pernes-les-Fontaines, Quand le géant Sodexo rencontre les Jardins de Solène

Ecrit par le 3 février 2026



Solène Espitalié, ingénierie en agriculture spécialisée dans le marketing et le développement commercial a créé les Jardins de Solène en 2017. Elle vient de faire visiter à l'équipe qualité de Sodexo, son atelier de transformation de légumes moches à Pernes-les-Fontaines.

«J'ai imaginé mon projet 'Les jardins de Solène' en 2014, relate Solène Espitalié la fondatrice de l'entreprise. Aujourd'hui 12 collaborateurs dont 8 en situation de handicap, y œuvrent. Leur mission ? Collecter des légumes hors calibres auprès des agriculteurs et les préparer pour ensuite les proposer à la restauration collective. En fait, j'insiste bien sur le fait que nous achetons des légumes moches aux agriculteurs locaux.»

Eradiquer le gaspillage

«Pourquoi ? Parce que ce sont des légumes tout à fait délicieux et consommables et que sans notre action, ils seraient voués à la destruction. Cela en dit long sur l'objectif de notre écosystème qui est d'augmenter le pouvoir rémunérateur des productions agricoles et de revaloriser leurs produits. Nous pouvons transformer jusqu'à 2 tonnes de produits brut par jour dans notre atelier de 420m² à Pernes-les-Fontaines, créé en 2017 après 9 mois de travaux.»

Les clients

Ecrit par le 3 février 2026

«Les produits transformés sont proposés aux Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), hôpitaux, crèches, écoles, restaurants d'entreprise. Au total, une quinzaine de sociétés se fournissent de façon régulière et ponctuelle au Jardin. Et pour arriver à ce résultat ? C'est beaucoup de prospection. Depuis 2017 je rencontre tous les élus, les collectivités, les opérateurs privés. Je présente ce que l'on fait, nos outils, nos valeurs humaines, éthiques, environnementales et notre démarche parce que nous sommes dans la volonté de développer un écosystème local en impliquant toutes les parties prenantes.»

Sodexo

«Et puis, un jour, on se retrouve avec Sodexo parce que l'on partage les mêmes valeurs et l'on peut travailler, ensemble, sur le même territoire. Comment nous nous sommes rencontrés ? Par une prise de contact de Sodexo suite à la conférence TEDx* à laquelle j'avais participé il y a 3 ans. La responsable achat national avait visionné la conférence et chargé le responsable des achats régional de me contacter. C'était une excellente nouvelle parce que nous voulions travailler avec les leaders de la restauration collective. Là où tout le monde me disait 'Mais non, tu es trop petite, tu n'es qu'un petit acteur local !' Moi il me semblait évident qu'un leader mondial pouvait tout autant travailler avec un petit acteur. Ça tombait à pic et c'est ainsi que nous avons commencé à échanger, à nous rencontrer. Et puis des responsables de Sodexo ont visité notre atelier de transformation de légumes à Pernes. Après, on s'est dit que ce serait vraiment très chouette de travailler ensemble.»

TEDx* L'acronyme TED signifie : *Technology, Entertainment and Design*. Le X signifie qu'il s'agit d'un événement indépendant. Le Ted c'est une fondation américaine à but non lucratif qui organise des rencontres sous forme de conférences depuis plus de 25 ans à travers le monde.

La grande firme

«Le service Achat de Sodexo est organisé pour être au plus près du terrain avec 9 acheteurs régionaux qui connaissent bien leurs fournisseurs, précise Marie-Cécile Leprat directrice de la communication institutionnelle de Sodexo, et c'est rare dans la restauration collective qui compte souvent une centrale d'achat à Paris. Ainsi, Solène est en relation avec le spécialiste Paca (Provence-Alpes-Côte d'Azur). » «Oui, il était dans nos locaux il y a peu, acquiesce Solène Espitalié. Nous nouons, depuis 2 ans, une vraie relation de terrain tout à fait opérationnelle émaillée de rencontres régulières, en direct. Il était important d'aborder autre chose que de simples relations client-fournisseur pour aborder ce qui était mis en place en termes d'inclusion, de plan de formation.»

Et demain ?

«Comment je vois le développement de mon entreprise ? (Rires) Avec un partenariat comme Sodexo c'est surtout démontrer que l'on peut changer les pratiques économiques dans l'imaginaire collectif. Le développement et le déploiement de l'activité ? C'est une affaire de coconstruction avec un leader et une petite PME locale (Petite et moyenne entreprise). J'en parle d'autant plus facilement qu'il n'y a pas lieu, pour nous, de grandir démesurément et de toucher l'international. Nous n'avons pas la volonté de développer la structure ni en termes de locaux, ni en termes d'activité ni en nombre de salariés puisque que nous sommes locaux et livrons dans les villes alentours.»

Vers un déploiement

Ecrit par le 3 février 2026

«L'objectif ? Déployer le modèle et l'essaimer sur d'autres territoires. Aujourd'hui ? Oui, nous recevons énormément de sollicitations parce qu'il y a une vraie prise de conscience du gaspillage. Beaucoup d'initiatives commencent à voir le jour un peu partout sur le territoire national. Mais il y a un travail de fond à faire comme de bien consolider ce modèle, en concevant des partenariats avec toutes les parties prenantes, Sodexo en est un très bel exemple. Ce seront autant de fondations qui nous permettront, demain, un essaimage solide sur d'autres territoires. Il faudra aussi travailler aux études préliminaires de l'essaimage et, pour cela, nous sommes accompagnés par l'incubateur [Inter-Made](#) à Marseille. Je pense aussi à la grande richesse du programme national d'[Impact+ de Sodexo](#) qui permet de bénéficier de l'expertise des professionnels de cette grande entreprise.»

La grande distrib' ?

«Est-ce que nous nous intéressons au marché des particuliers ? Non, parce que notre ambition première est de fournir la restauration collective et aussi parce que le tonnage de produits déclassés est inouï ! Lorsque les gens me disaient : 'Mais comment vas-tu faire, tu n'auras jamais assez de produit !' C'est plutôt l'inverse qui est arrivé avec beaucoup de producteurs nous sollicitant et pas assez de commandes, donc nous n'avions, dès le début, pas d'autres choix que de nous adresser à la restauration collective, pour toucher le plus grand nombre possible, et, ainsi, sensibiliser toutes ces personnes aux questions sociales, économiques et environnementales. Finalement, on touche les particuliers via les restaurants d'entreprise, les collégiens et lycéens via les établissements scolaires. Si un jour nous touchions les particuliers, ce serait par les grands circuits de distribution.»

L'épineuse question de l'inclusion

«Pour bien comprendre, Les jardins de Solène sont une émanation de la 1^{re} structure que l'on avait créée en 2008, [Solid'Agri](#), qui était une association Loi 1901 et dont l'objectif était vraiment de faire de l'inclusion durable de personnes en situation de handicap en milieu ordinaire. Pour leur redonner de la confiance, de la dignité, les accompagner dans toutes les problématiques de santé, de mobilité et de logement et, aussi, de les faire monter en compétence. Ce qui me réjouit ? Alors que nous travaillons en milieu ordinaire, mes collaborateurs ne sont pas gérés par des encadrants, des éducatrices, ils sont devenus autonomes... Des exemples ? J'avais une équipe qui était sur la transformation de légumes et une autre dévolue à la prestation agricole : tailler la vigne chez les producteurs, planter des fraisiers, des salades. Les deux chefs d'équipes de ces salariés font partie des personnes en situation de handicap. Les tous premiers atomes crochus que l'on a eus, justement avec Sodexo, étaient sur l'inclusion. Pourquoi ? Parce que de leur côté beaucoup de choses sont faites même si ça n'est pas su. Ils ont même élaboré un programme très abouti alors que la vraie inclusion, en France, est très compliquée.»

Solid'Agri

«J'ai été la co-fondatrice puis la directrice de cette association. J'en parle au passé car dans l'optique d'une économie viable, nous voulions fusionner les deux structures et c'est, aujourd'hui, chose faite. L'idée de base ? On a besoin de consolider notre modèle économique, l'activité agricole est notre ADN et nous voulons travailler auprès des producteurs. Le hiatus ? Que faire lorsqu'il pleut durant deux semaines, que nos salariés ne peuvent pas travailler et qu'à la fin du mois nous payons les mêmes charges ? Il fallait donc trouver des activités complémentaires qui conservent un impact positif pour les producteurs comme pour notre territoire. C'est à partir de là que nous avons fait les études sur les

Ecrit par le 3 février 2026

déchets de produits dits déclassés.»

L'intention se lit déjà dans les statuts

«Ainsi, de Solid'Agri association de Loi 1901, nous sommes devenus une entreprise sociale et solidaire, apprenante. Les jardins de Solène sont l'émergence de l'intelligence collective que l'on a travaillée au sein de Solid'Agri. Nous avons souhaité créer une SAS, Société par actions simplifiées appartenant à l'Économie sociale et solidaire à laquelle s'ajoute l'agrément Entreprise solidaire d'utilité sociale. Ce que ça nous apporte ? Rien de plus que d'habitude puisque nous étions déjà engagés dans la gouvernance participative et l'implication des salariés et parties prenantes. Avec ou sans l'agrément nous travaillons déjà ainsi mais c'est plus pour les personnes qui ne nous connaissent pas, comme un gage de confiance. Cela a du sens, très concrètement, notamment lorsque les marchés publics détaillent des clauses d'insertion sociale, qui sont autant d'opportunités pour faire travailler les acteurs locaux, avec cette volonté inclusive.»

La crise sanitaire

«Quel impact a eu la Covid-19 sur notre activité ? Il y a un an nous n'avions pas encore diversifié notre fichier clients ni consolidé des démarches partenariales comme avec Sodexo. Nous n'étions que sur de la restauration collective publique, avec notamment à 90% sur des cuisines centrales de collectivité qui fournissent des écoles. Lorsque les écoles ont fermé leurs portes notre activité a été tout aussi freinée. Nous avons travaillé en solidarité avec l'hôpital d'Avignon, mais qui avait peu de demandes. On a perdu 90% de notre chiffre d'affaires. La chance des PME TPE (Très petites et moyennes entreprises) ? Être agiles et nous réinventer assez rapidement ! C'est l'axe que j'ai choisi de prendre. J'ai fait un gros travail de fond avec la fondation Yves Rocher et Sodexo ce qui nous a permis d'avancer sur le partenariat.»

Yves Rocher

«J'avais gagné le prix [Terre de femmes](#) (Prix des femmes engagées pour la [RSE](#), Responsabilité sociétale des entreprises) en 2018. Je fais partie de leur communauté et nous travaillons ensemble. Je n'avais pas choisi ce timing mais, pour finaliser la fusion de l'association et de l'entreprise, j'avais lancé une levée de fonds début 2020 et, c'est alors que j'ai découvert que les fondations pouvaient devenir actionnaires d'entreprises. C'est très peu connu en France et dans ce sens nous sommes pionniers. Je peux désormais en parler : la Fondation Yves Rocher devient actionnaire des Jardins de Solène et exercent sur nous du mécénat de compétences pour m'accompagner sur des questions juridiques, marketing, de communication...»

Le mentorat des grandes entreprises

«C'est aussi ce que nous faisons avec Sodexo dans le cadre du programme national où les experts des Ressources humaines, qualité m'accompagnent pour encore plus optimiser nos pratiques, dans notre modèle. Avec Sodexo et Yves Rocher, nous sommes sur des démarches très innovantes qui changent les pratiques et les échanges par rapport aux modèles classiques. Yves Rocher a aussi un très joli programme international : 'Plantons pour la planète' -désormais appelé '[Plant for life](#)' - qui finance la replantation de milliers d'arbres, ce qui m'a donné envie de mettre quelque chose en place comme la plateforme [Ecovia](#). Ce que je dis à mes clients ? 'En travaillant ensemble vous permettez à conforter l'emploi et donc l'autonomie des personnes en situation de handicap, vous permettez de faire travailler

Ecrit par le 3 février 2026

tout un écosystème local ! L'autre point important ? Grâce à Sodexo nous, employeurs inclusifs, avons pu entrer en contact les uns avec les autres et confronter nos expériences dans tous les volets de nos pratiques, ce qui en fait un enseignement très riche. Cela va optimiser les pratiques entre acheteurs, sans quoi, faute de temps et de moyens, nous ne nous rencontrions jamais et n'aurions pas pu construire de ponts entre nos structures. Et c'est ce programme Impact+ qui permet cette capitalisation.»

Impact+

Impact + est destiné aux fournisseurs de Sodexo engagés dans l'économie inclusive. Il les accompagne dans leur croissance, avec le support de collaborateurs Sodexo mettant à disposition leur expertise et leur réseau. L'ambition de Sodexo via ce dispositif ? Augmenter la part de ses achats inclusifs et renforcer sa politique d'achats responsables. Les destinataires du programme ? Les structures d'insertion, de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire), les Coopératives, Esat (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) et les PME et TPE, quel que soit leur secteur d'activité.

Témoignages

Pour Samuel Mougin, Cofondateur de [Pain & Partage](#) : «Un pain bio, local et solidaire ? De la farine, de l'eau, du sel, du levain... Mais avec Sodexo et son programme Impact+, nous avons ajouté de nouveaux ingrédients pour donner plus de saveur à notre pain : de la création d'emplois inclusifs, de la coopération, des engagements réciproques, de la solidarité, de la valorisation d'une agriculture durable et locale, de la prise en compte des dimensions santé et nutrition... Une recette expérimentée à Marseille qui est appelée à être dupliquée sur d'autres territoires.

Pour Alexandre Guilluy, Président et Cofondateur des [Alchimistes](#) «Il s'agit d'un levier considérable pour fédérer de plus en plus de citoyens autour des thématiques du compostage et de la qualité des sols ! En tant qu'acteur de l'Économie Sociale et Solidaire implanté dans 8 régions françaises, nous sommes accompagnés par Sodexo dans la promotion de l'inclusion, de la diversité et de l'ancrage local, des valeurs qui nous sont chères.»

Parole d'entreprise

«Nous avons une politique d'achat responsable forgée sur la proximité, le local, détaille une salariée du groupe Sodexo. Nous mettons en pratique notre politique RSE qui contient un volet important sur l'inclusion et dès la création de Sodexo en 1966 il y a cette urgence à être un acteur économique et territorial, avec un appui marqué sur toutes les problématiques sociétales comme l'inclusion. Notre investissement dans la politique d'achat local, de l'emploi des personnes en situation de handicap et la RSE nous ont conduits, avec le programme Impact+, à accentuer notre accompagnement auprès d'associations et d'entreprises impliquées dans l'inclusion afin qu'elles se développent plus encore et rapidement. C'est ainsi, par exemple, que nous soutenons 'Pain et partage' depuis plus de 17 ans, 'Mademoiselle de Provence'...»

Par ailleurs, Sodexo s'est engagé au sein du Collectif des 35 entreprises pour une économie plus inclusive. Le collectif, créé en 2018, regroupe les entreprises désireuses de mettre leur puissance économique au service du progrès social et sociétal. Au sein du collectif, Sodexo est le co-sponsor du Groupe de Travail dédié aux Achats Inclusifs. Au 31 août 2020 le chiffre d'affaires de Sodexo France était de 2,6 milliards d'euros.

Ecrit par le 3 février 2026

Et la crise sanitaire dans tout cela ?

«Quant à la Covid-19 ? Les restaurations collectives ayant fermé, la crise sanitaire nous a obligés à réagir plus vite et à développer d'autres solutions de restauration auprès des collaborateurs en situation de mobilité, reprend une responsable de Sodexo. Concrètement ? Lors du 1^{er} confinement, on s'est aperçu que les mères de familles et les parents en général étaient complètement débordés avec les enfants et le travail en même temps à la maison. On a donc proposé des repas pour une famille de 4 personnes avec entrée, plat dessert, sur l'appli '[Prêt à partager](#)'. L'objectif ? Faire en sorte que les parents n'aient pas à cuisiner.»

Aux prémisses

Sodexo a été créé en 1966, à Marseille, par [Pierre Bellon](#) et est présent dans 67 pays. L'entreprise, outre la restauration collective, est spécialiste de la propreté, l'entretien et la maintenance technique des matériels et des installations, des déplacements et des frais professionnels jusqu'aux services d'aide à domicile, de crèche ou de conciergerie. Sodexo compte 470 000 collaborateurs à travers le monde. «Si 80% du chiffre d'affaires de Sodexo provient de la restauration, souligne une responsable de Sodexo, nous développons tout une sphère de services où n'accompagnons pas seulement les entreprises issues de l'agroalimentaire comme la société parisienne 'Les Alchimistes', société de [bio déchets](#), qui est en train de se développer un peu partout en province ainsi qu'à Marseille».

Côté chiffres

«Fin 2020, nous avons valorisé 60 tonnes de fruits et légumes déclassés, dits 'moches', précise Solène Espitalié. Nos fruits et légumes permettent d'élaborer plus de 7 000 repas par semaine et avec Sodexo, demain, ce sera encore plus. Nous sommes 11 salariés en tout, dont 8 collaborateurs en situation de handicap et prévoyons d'en embaucher entre 2 à 4 en CDI (Contrat à durée indéterminée) de plus cette nouvelle année. Notre objectif 2021 ? Collecter, payer et transformer 112 tonnes de fruits et légumes moches !»

Le handicap frappé d'ostracisme

«Nous ne sommes pas sur des passerelles pour l'emploi mais nous sommes l'emploi, avec une phase d'accompagnement pour la santé, la mobilité et le logement avec bien souvent un contrat d'insertion ou des CDD (Contrat à durée déterminée) mais l'objectif reste l'emploi durable avec le CDI, rappelle Solène Espitalié. Un exemple ? Sébastien, chef d'équipe travaille à mes côtés depuis 2008. En septembre 2020 nous avons embauché Clément. En parallèle nous recevons une dizaine de stagiaires par an parce que la difficulté, la discrimination des personnes en situation de handicap est bien réelle et qu'elles ne trouvent pas d'entreprises accueillantes. Alors nous avons mis en place des partenariats avec [Pôle emploi](#), [Cap'emploi](#) et des structures de type Esat. Cela leur permet de construire leur projet professionnel en milieu ordinaire, de découvrir notre atelier de transformation ou encore de s'essayer aux activités agricoles. En 2020 nous aurons réalisé un chiffre d'affaires de 250 000€ ce qui n'est pas merveilleux mais du à la crise sanitaire que nous vivons actuellement. En 2021 nous voulons dépasser les 550 000€ grâce à de nouveaux marchés publics et des partenariats.»

Les entreprises accompagnées par Impact+

Les entreprises actuellement accompagnées par Sodexo dans le cadre d'Impact+ sont : 'Mademoiselle

Ecrit par le 3 février 2026

Provence' à Céreste pour la production de blé et pâtes ; 'Pain et partage' à Marseille pour la boulangerie ; l'ADAPEI 44 (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) de Nantes pour la production maraîchère, la chocolaterie et la boulangerie ; 'La ferme de Béthanie' à Picauville pour les yaourts et les fromages blancs ; 'La fondation Anaïs' à Paris pour la légumerie, le conditionnement et la brasserie ; 'Le Café joyeux' à Paris pour le café ; 'La SCIC Coop Bio' à Combs-la-Ville pour la distribution de fruits et légumes et la légumerie ; 'Les jardins de Solène' à Pernes-les-Fontaines pour la légumerie ; 'La fabrique cookies' à Clichy pour les biscuits ; 'Les alchimistes' à l'Ile-Saint-Denis pour les bio-déchets ; 'la Winerie' à Montreuil pour l'assemblage de vin et la ré-implantation de vignes en Ile-de-France à Montreuil ; 'Lemon Tri-Lemon aide' à Pantin pour la gestion des déchets et 'Moulinot' à Stains pour les bio-déchets.

(Vidéo) Pernes-les-Fontaines, un producteur de melon mis à l'honneur sur les grilles de l'Assemblée Nationale.

Ecrit par le 3 février 2026



Le Salon de l'agriculture n'ayant pas lieu pour cause de Covid-19, l'Assemblée nationale a fait apposer des portraits d'agriculteurs sur ses grilles. Parmi les 16 clichés représentant la richesse et la diversité du patrimoine agricole français, figure le portrait de Pierre Jean, producteur de melons de [Pernes-les-Fontaines](#). Le cliché est l'œuvre d'un photographe du Conseil départemental pris à l'occasion d'un reportage destiné à [84 Le Mag](#). L'exposition est visible jusqu'au 31 mars.

Merci !

«À celles et ceux qui nous nourrissent... Depuis le début de la crise sanitaire, le monde agricole fait preuve d'une résilience extraordinaire, entame [Julien Denormandie](#). Celles et ceux qui nous nourrissent manifestent un engagement sans faille et une grande solidarité pour assurer l'alimentation des Français. À travers les seize portraits de cette exposition, ce sont des femmes et hommes, cultivateurs et éleveurs, de l'Hexagone et des Outre-mer qui sont mis en valeur : tous consacrent leur vie à produire le meilleur pour chacun d'entre nous. Aller à leur rencontre dans les points de vente à la ferme, consommer des produits frais et locaux, accepter de payer le juste prix qui récompense engagement et savoir-faire, c'est autant de façons de leur témoigner notre soutien et de leur dire merci,» a souligné le ministre de l'Agriculture

Ecrit par le 3 février 2026

16 territoires mis à l'honneur La très symbolique exposition de portraits d'agriculteurs sur les grilles du Palais Bourbon initiée par le [Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation](#) rendait hommage à la diversité des métiers d'ordinaire mis à l'honneur lors du [salon de l'Agriculture](#). L'exposition a été inaugurée par [Richard Ferrand](#), Président de l'Assemblée Nationale ainsi que Julien Denormandie, ministre de L'Agriculture et de l'Alimentation.

Charlie Sokol

Salon de l'Agriculture 2018.

Pernes-les-Fontaines : réouverture de l'école Jean-Moulin



Ecrit par le 3 février 2026

Suspendu depuis le 4 février dernier, l'accueil des élèves de l'école primaire Jean Moulin de Pernes-les-Fontaines va pouvoir reprendre à partir de lundi prochain.

Ces dernières semaines, plusieurs élèves de l'école primaire Jean Moulin de Pernes-les-Fontaines ont présenté des symptômes (endormissement, nausées, céphalées, douleurs abdominales...), sans signes de gravité. Toutefois, par mesure de précaution, l'accueil des enfants au sein de l'école a été suspendu dès le 4 février afin de permettre la mise en œuvre d'investigations approfondies par une cellule de coordination pluridisciplinaire pilotée par Santé Publique France et associant les représentants des parents d'élèves.

Les contrôles n'ont décelé aucune anomalie

De nombreuses analyses ont été réalisées dans les locaux de l'école : sur les fluides (eau, air), l'alimentation (plats servis à la cantine), les équipements (contrôle de la chaudière), mesure du taux de monoxyde de carbone, etc. Ces contrôles n'ont révélé aucune anomalie.

En complément, les classes ont été désinfectées et un nettoyage complet de l'école a été réalisé. Des recommandations concernant l'aération des locaux et la mesure des paramètres de confort et des polluants réglementaires ont été faites et seront mises en place dès la réouverture de l'école.

Au vu de ce diagnostic et de l'état de santé satisfaisant des enfants restés à la maison, la préfecture de Vaucluse vient de confirmer que l'école sera accessible pour tous les élèves à partir du lundi 8 mars. Un protocole précis sera mis en place pour la prise en charge des élèves en cas d'apparition de nouveaux symptômes lors de la reprise des cours, avec une présence infirmière ou médicale en relais sur le temps scolaire.

13 communes de Vaucluse ont été choisies pour bénéficier du dispositif 'Petites villes de demain'

Ecrit par le 3 février 2026



Déploiement du programme Petites villes de demain

VAUCLUSE (84)

9PETITES VILLES DE DEMAIN
QUI RASSEMBLENT
13 COMMUNES

- Commune sélectionnée
- Partenariat
- ▨ EPCI contenant au moins un dispositif Petite ville de demain
- ▣ Commune retenue dans le programme Action cœur de ville



Le Gouvernement a lancé, via l'[Agence nationale de la cohésion des territoires](#), un soutien spécifique pour la revitalisation des communes de moins de 20 000 habitants de 3 milliards d'€ dispensés jusqu'en 2026. Concrètement, ce soutien financier intervient dans l'ingénierie des projets (à hauteur de 250M€) et ses possibles financements. Objectif ? La redynamisation économique, sociale, culturelle et écologique des petites communes de moins de 20 000 habitants.

Les communes vauclusiennes choisies

Les communes vauclusiennes éligibles et choisies par le Gouvernement, via le préfet, sont : Apt, Aubignan, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, Malaucène, Mazan, Mirabeau, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Sault, la Tour d'Aigues, Vaison-la-Romaine et Valréas.

“38% de la population française vit dans les petites communes”

En clair

Petites villes de demain est donc un dispositif organisationnel et financier visant à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des projets respectueux de l'environnement. Près de 1 000 Petites villes sur le territoire

Ecrit par le 3 février 2026

et 53 en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficieront de ce dispositif dont 13 en Vaucluse.

Objectif

Objectif ? Accélérer l'attractivité et le dynamisme territorial et donc la relance en s'appuyant sur la rénovation du centre-ville, l'écologie et les circuits courts. La problématique ? Aider les maires à faire face au départ des commerces, des services de proximité et de santé. Au préalable, le maire doit s'être mis en relation avec le préfet, délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui vérifie si sa ville est éligible au dispositif et peut, ainsi, bénéficier de ce soutien de redynamisation. La réponse acquise, le maire procède, avec des habitants, au diagnostic du territoire, à la stratégie à mettre en œuvre et aux actions à mener, informations recueillies et énoncées dans un document 'Projet de territoire' pour redonner vie à son territoire et valoriser son patrimoine. Enfin, désormais membres des Petites villes de France, le maire et son équipe partagent leur expérience et conseils au sein du Club Petites villes de demain qui réunit d'autres élus et acteurs locaux partout en France.

'1 000 binômes communes-intercommunalités seront accompagnés par ce programme'

Dans le détail

Au total donc, les 3 milliards d'€ destinés aux 1 000 communes pourront faire éclore les projets menés par le maire et son équipe. Le dispositif, propose, entre-autres, de financer, à hauteur de 75%, le poste de chef de projet qui accompagnera la collectivité, celui du manager de centre-ville à hauteur de 40000€ pour 2 ans, le financement de 1 000 îlots de fraîcheur et d'espaces publics plus écologiques, également des réductions fiscales pour des travaux dans l'immobilier ancien avec le dispositif Denormandie et de la Fondation du patrimoine...

Le numérique aussi

Le numérique reste très présent avec la création de 800 France Services (guichet unique d'accès aux services publics), d'ici 2022 dans les communes du programme (avec 30 000€ de subvention annuelle + une formation et des aides à l'investissement), la création de 200 Fabriques du territoire, tiers-lieux regroupant des services liés au numérique (télétravail, ateliers partagés...) profitant à l'ensemble du territoire, le déploiement de 500 Micro-Folies, tiers-lieux numériques culturels développés par l'établissement public de la Villette et financés jusqu'à 80% par l'État.

'Petites villes de demain est un dispositif qui délivrera 3 milliards d'€ pour la revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants'

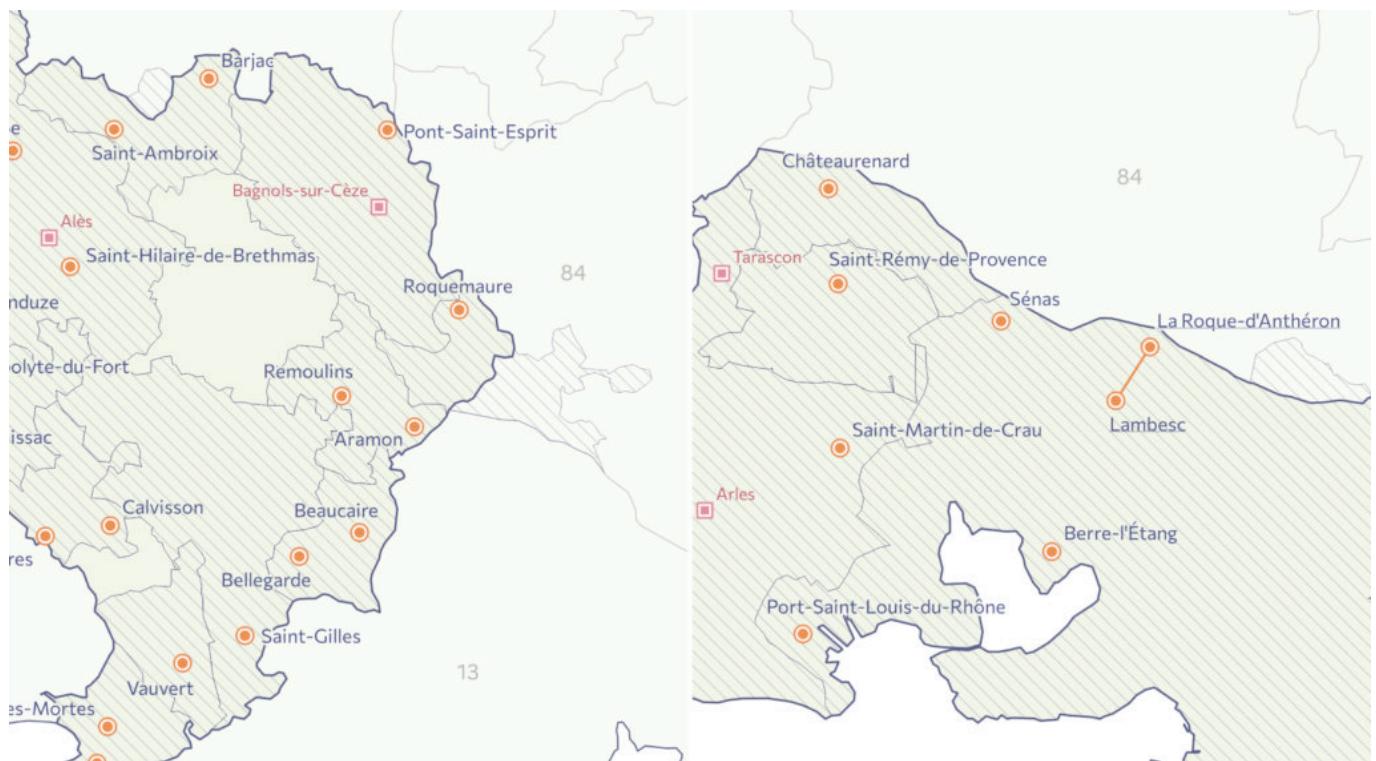
Les partenaires

Ecrit par le 3 février 2026

Ce soutien spécifique piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires intervient à partir de partenariats avec la Banque des territoires, l'Agence nationale de l'habitat, l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'Anah (Agence nationale de l'habitat), le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'Association des petites villes de France, les CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) ...

En complément d'un autre dispositif

Ce programme est lancé trois ans après '[Action cœur de ville](#)', qui lui est destiné aux villes de plus de 20 000 habitants et doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans pour améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.



Les villes du Gard (dont Roquemaure du Grand Avignon) et des Bouches du Rhône limitrophes du département de Vaucluse bénéficiant du dispositif.

Les Bouches-du-Rhône

Les villes retenues dans les Bouches-du-Rhône sont : Chateaurenard, Lambesc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, la Roque-d'Anthéron, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence, Sénas et Trets.

Ecrit par le 3 février 2026

Le Gard

Les villes choisies dans le Gard sont : Aigues-Mortes, Anduze, Aramon, Barjac, Beaucaire, Bellegarde, Calvisson, La Grande Combe, le Grau-du-Roi, Pont-Saint-Esprit, Quissac, Remoulins, Roquemaure, Saint-Ambroix, Saint-Gilles, Saint-hilaire-de-Brethmas, Saint-Hippolyte-du-Fort, Saint-Jean-du-Gard, Sommières, Vauvert et Le Vigan.

L'Ardèche

Les villes retenues par le Gouvernement sont : Le Cheylard, l'Argentière, Le Pouzin, Ruoms, Saint-Agrève, Le Teil, Tournon-sur-Rhône, Vallon-Pont d'Arc, Le Vans, Villeneuve-de-Berg, Viviers, La Voulte-sur-Rhône.

La Drôme

Dans la Drôme ce sont : Buis-les-Baronnies, La Chapelle-en-Vercors, Cléon-d'Andran, Crest, Die, Dieulefit, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Nyons, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Jean-en-Royans et Saint-Vallier qui ont été sélectionnées.

Les Alpes-de-Haute-Provence

Dans les Alpes-de-Haute-Provence : Annot, Banon, Barcelonnette, Castellane, Château-Arnoux-Saint-Auban, Forcalquier, Saint-André-les-Alpes, Seyne et Sisteron bénéficieront du dispositif.

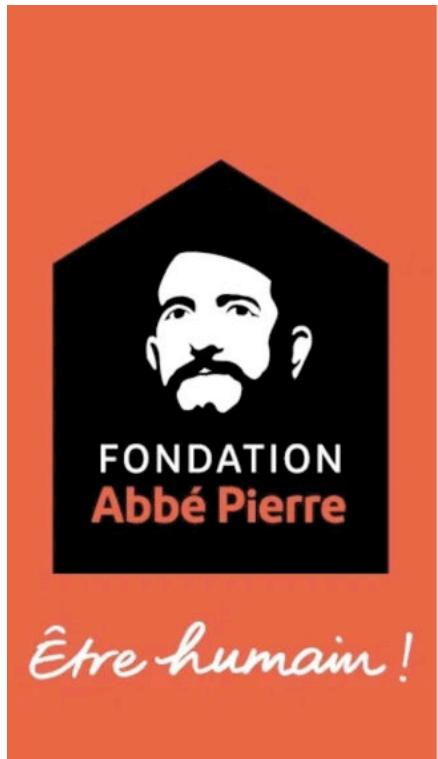
Le Var

Dans le Var, les communes éligibles sont : Les Arcs, Aups, Barjols, Le Beausset, Le Cannet-des-Maures, Cogolin, La Londe-des-Maures, Lorgues, Le Luc, Le Muy, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Salernes.

Petites villes de demain , explication en vidéo.

Pernes, Villeneuve et Les Angles pointées du doigt par la fondation Abbé-Pierre

Ecrit par le 3 février 2026



Les communes de Pernes-les-Fontaines, Villeneuve-lès-Avignon et Les Angles figurent parmi la liste des 12 villes emblématiques considérées comme des multirécidivistes de la carence en matière de logement social par [la fondation Abbé-Pierre](#).

La fondation Abbé-Pierre vient de présenter un palmarès 2017-2019 des mauvais élèves dans le domaine du logement social. Avec cette initiative, l'association caritative œuvrant pour le logement des défavorisés entend ainsi dénoncer les communes récalcitrantes à la loi SRU* (Solidarité et renouvellement urbains). Adoptée le 13 décembre 2000, ce texte visait à imposer aux communes urbaines de compter 20 ou 25 % de logements sociaux en 2025.

« Son bilan est très positif : lors de cette période triennale 2017-2019, la loi SRU a encore fait la preuve de son efficacité, explique la Fondation. Alors que les objectifs de production cumulés ont augmenté (200 000 logements sociaux à produire en 3 ans), ils ont globalement été atteints à hauteur de 116% (contre 106% lors de la période précédente). La production HLM (Habitation à loyer modéré) dans ces communes a ainsi augmenté de 21% entre les deux périodes. La loi SRU réussit donc à recentrer la production HLM vers les zones tendues qui en comptaient peu, contribuant ainsi à augmenter l'offre de logements abordables et à mieux la répartir.

Les villes du Sud sont à la traîne...

Ce bon résultat global cache cependant de grandes disparités parmi les communes concernées. Si la majorité des communes ont atteint voire dépassé leur dernier objectif quantitatif triennal, 467 villes n'y

Ecrit par le 3 février 2026

sont pas parvenues. Parmi elles, 106 ont même réalisé moins de 20% de cet objectif.

Si 71 % des communes de Bourgogne Franche-Comté en carence de logements sociaux ont atteint leurs objectifs sur cette période, seulement 17 % des communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans ce cas y sont parvenues. La région Sud, où figurent 71 communes (dont 12 communes vauclusiennes**) menacées d'un constat de carence SRU pour ne pas avoir suffisamment construit de logements sociaux entre 2017 et 2019, affiche le plus mauvais bilan derrière la Corse (33%) et les Pays de Loire (41%).

Les multirécidivistes de la carence

Parmi ce demi-millier de mauvais élève, la fondation Abbé-Pierre dénonce certaines communes qui ont été carencées à chacune des cinq premières périodes triennales depuis la mise en œuvre de la loi SRU.

« Il s'agit des 12 communes emblématiques qui seront à nouveau proposées à la carence par les préfets pour cette sixième période, mettant ouvertement l'Etat au défi », prévient la Fondation.

Des communes symboles où le Vaucluse et le Grand Avignon apparaissent malheureusement en bonne place puisque Pernes-les-Fontaines, Villeneuve-lès-Avignon et Les Angles sont loin d'avoir réalisé les objectifs initiaux en matière de construction de HLM. Ainsi, entre 2004 et 2019 le taux de logements sociaux est passé de 4,76% à 5,72% à Pernes, de 7,19% à 9,24% aux Angles et de 6,82% à 9,97% pour la cité cardinalice. Bien loin des 20% et encore davantage des 25% voulus par la loi SRU.

Ecrit par le 3 février 2026

Commune	Département	Population	Taux Hlm 2004	Taux Hlm 2019	Taux de réalisation de l'objectif quantitatif 2017-2019
Saint-Jeannet	Alpes-maritimes	4 128	0,00 %	2,65 %	41 %
Allauch	Bouches-du-Rhône	21 187	2,58 %	6,30 %	36 %
Éguilles	Bouches-du-Rhône	7 856	4,14 %	4,75 %	14 %
Mimet	Bouches-du-Rhône	4 482	3,56 %	4,56 %	43 %
Peypin	Bouches-du-Rhône	5 495	0,18 %	3,56 %	49 %
Les Angles	Gard	8 349	7,19 %	9,24 %	49 %
Villeneuve-lès-Avignon	Gard	11 698	6,82 %	9,97 %	55 %
Sanary-sur-Mer	Var	16 605	2,87 %	4,94 %	51 %
Pernes-les-Fontaines	Vaucluse	9 620	4,76 %	5,72 %	27 %
Neuilly-sur-Seine	Hauts-de-Seine	60 361	2,57 %	6,39 %	18 %
Ormesson-sur-Marne	Val-de-Marne	10 305	0,00 %	2,28 %	36 %
Saint-Maur-des-Fossés	Val-de-Marne	74 859	5,52 %	8,81 %	28 %

*Pour accroître et mieux répartir le parc social, l'article 55 de la loi SRU de 2000 impose d'atteindre un quota de 20 ou 25% de logements sociaux aux communes supérieures à 3 500 habitants (1 500 en Ile-de-France) situées dans des agglomérations ou des intercommunalités de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants. Depuis la loi de 2013 portant l'obligation du taux de logements sociaux dans les communes assujetties à 25%, l'ancien taux de 20% est devenu l'exception, pour des zones moyennement tendues. Le nombre de communes concernées par la loi SRU est passé de 728 à l'origine à 1 053 aujourd'hui, dont près des deux tiers ont une obligation à 25%, les autres se situant à 20%.

**Parmi les 12 communes vauclusiennes ayant fait l'objet d'un constat de carence, Carpentras, Caumont-sur-Durance, Entraigues-sur-la-Sorgue, Monteux et Orange ont atteint leurs objectifs. Cheval-Blanc, l'Isle-sur-la-Sorgue, Pernes-les-Fontaines et Le Thor sont toujours carencés par rapport aux objectifs précédents alors que Courthézon, Mazan et Saint-Saturnin-lès-Avignon apparaissent dans la liste des nouvelles communes carencées.



Ecrit par le 3 février 2026

A cela s'ajoute pour le bassin de vie les communes des Angles, Villeneuve-lès-Avignon, Barbentane, Rognonas et Eyragues.